

## OPÉRATIONS EN COURS EN ALGÉRIE

### Projet de réforme des télécommunications et du secteur postal (prêt 70270)

- **Montant original du prêt :**  
9,0 millions de \$EU
- **Montant annulé :**  
0,3 million \$EU
- **Date d'approbation :**  
27 juin 2000
- **Date d'entrée en vigueur :**  
29 janvier 2001
- **Date de clôture :**  
31 décembre 2006
- **Agence d'exécution :**  
Ministère de l'Information et des Technologies de la communication

Le projet de réforme des télécommunications et du secteur postal vise à créer un environnement qui favorise l'amélioration de l'accès à des services de communications efficaces et abordables en ouvrant les secteurs des télécommunications et des postes à la concurrence et à la participation privée. Le projet vise à : (a) établir un nouveau cadre juridique et réglementaire ; (b) mettre en place une politique de libéralisation progressive du secteur ; (c) financer une stratégie détaillée de transaction et commercialisation pour la privatisation de l'opérateur des télécommunications et en garantir la neutralité et le bon déroulement ; et (d) élaborer une stratégie d'ensemble du développement des postes en vue d'assurer la compétitivité et la modernisation à long terme des services postaux.

### Projet de modernisation du système budgétaire (prêt 70470)

- **Montant original du prêt :**  
23,7 millions de \$EU
- **Montant annulé :**  
5,3 millions de \$EU
- **Date d'approbation :**  
6 février 2001
- **Date d'entrée en vigueur :**  
17 juillet 2001
- **Date de clôture :**  
28 février 2009
- **Agence d'exécution :**  
Ministère des Finances  
(Direction générale du budget)

Le principal objectif du projet est de moderniser et d'élargir la capacité du Ministère des Finances à déléguer ses fonctions de gestion des dépenses essentielles et de conseils de politique économique. Le projet vise à soutenir les institutions et organisations financières qui favorisent la croissance dans le contexte d'une économie de marché démocratique en assurant : (a) une déclaration transparente et complète de la distribution des ressources publiques, fermement ancrée à la situation économique du pays ; (b) un cadre pour le choix des dépenses stratégiques utilisant la meilleure information possible, conformément aux bonnes pratiques internationales ; et (c) un instrument qui favorise l'exécution efficace et rationnelle du budget ainsi qu'une rétro information ponctuelle et fiable pour assurer des contrôles solides et une discipline budgétaire globale.

### Projet d'assistance technique dans le secteur énergie et mines (prêt 70480)

- **Montant original du prêt :**  
18 millions de \$EU
- **Date d'approbation :**  
27 février 2001
- **Date d'entrée en vigueur :**  
18 août 2001
- **Date de clôture :**  
31 août 2007
- **Agences d'exécution :**  
Ministère de l'Énergie et des Mines, SONATRACH, SONEL-GAZ, AEC.

L'objectif de développement du projet est d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre sa politique de réforme des secteurs de l'énergie et des mines, incluant (a) des mesures destinées à améliorer l'efficacité de ces secteurs ; (b) l'introduction des forces du marché, le développement des ressources naturelles non exploitées, le traitement des problèmes de l'environnement ; et (c) l'allègement du coût financier des entreprises du secteur sur les finances publiques.

## OPÉRATIONS EN COURS EN ALGÉRIE

**Projet d'assistance technique au développement du crédit hypothécaire (prêt 71310)**

- **Montant original du prêt :**  
5,5 millions de \$EU
- **Date d'approbation :**  
27 juin 2002
- **Date d'entrée en vigueur :**  
mars 2003
- **Date de clôture :**  
31 Janvier 2007
- **Agences d'exécution :**  
Société de garantie du crédit immobilier (SGCI), Société de refinancement hypothécaire (SRH), et Ecole supérieure de banque (ESB)

Le projet aide à renforcer l'environnement pour le bon fonctionnement d'un marché du crédit hypothécaire. Le projet contribue à : (a) mettre en place des mesures juridiques et administratives pour améliorer les droits de propriété, l'efficacité de la sûreté hypothécaire et le système des titres et de l'enregistrement des propriétés ; et (b) fournir une assistance aux institutions financières et à la formation du personnel opérationnel travaillant dans la branche du crédit hypothécaire.

**Projet d'assistance technique au secteur des transports (prêt 70730)**

- **Montant original du prêt :**  
8,7 millions de \$EU
- **Date d'approbation :**  
23 août 2001
- **Date d'entrée en vigueur :**  
27 août 2002
- **Date de clôture :**  
31 décembre 2007
- **Agence d'exécution :**  
Ministère des Transports

Les objectifs sont de moderniser et développer les services et systèmes de transport et d'améliorer l'intégration des modes de transport. Les objectifs de développement du projet sont de : (a) établir un cadre politique et institutionnel qui facilitera la participation privée dans l'infrastructure (PPI) ; (b) démontrer la viabilité de l'intégration des concessions dans les transports à l'aide du lancement réussi de deux dispositifs BOT (Build-Operate-Transfer) pour le métro d'Alger et une installation portuaire ; (c) renforcer la capacité du Gouvernement algérien à gérer et réguler le secteur des transports ; et (d) réhabiliter les chemins de fer pour qu'ils contribuent mieux au coût efficacité du transport des personnes et du fret au niveau national.

**Projet de réduction de la vulnérabilité urbaine de la Wilaya d'Alger aux catastrophes naturelles (prêt 71390)**

- **Montant original du prêt :**  
88,5 millions de \$EU
- **Montant annulé :**  
77,7 millions de \$EU
- **Date d'approbation :**  
8 août 2002
- **Date d'entrée en vigueur :**  
4 février 2003
- **Date de clôture :**  
28 février 2007
- **Agence d'exécution :**  
Ministère de l'Intérieur

Le projet aidera le Gouvernement à répondre à la situation d'urgence provoquée par les inondations du 10 novembre 2001. Les principaux objectifs sont de : (a) réduire la vulnérabilité urbaine aux catastrophes naturelles, y compris la reconstruction de logements dans les zones prioritaires du Massif Bouzareah dans la Wilaya d'Alger ; et (b) renforcer la capacité nationale de gestion des catastrophes (y compris l'état de préparation et de réponse à court terme et les mesures de réduction des catastrophes à long terme).

**Deuxième projet emploi rural (prêt 71680)**

- **Montant original du prêt :**  
95,0 millions de \$EU
- **Montant annulé :**  
87,3 millions de \$EU
- **Date d'approbation :**  
29 avril 2003
- **Date d'entrée en vigueur :**  
28 novembre 2003
- **Date de clôture :**  
30 juin 2009
- **Agence d'exécution :**  
Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

Le principal objectif de développement est de générer et stimuler l'emploi rural durable dans les zones montagneuses pauvres du Nord-Ouest et du Nord-Centre de l'Algérie ; atténuer les effets sociaux adverses de l'ajustement ; promouvoir l'intervention communautaire dans le développement rural ; renforcer la création d'actifs durables (renforcement de la disponibilité des ressources) pour stimuler l'emploi ; et contribuer à la croissance dans l'agriculture, secteur clé pour l'économie algérienne.